Précisions sur la proposition d'un couloir bus alterné rue La Fayette

Rappel : la largeur de la chaussée (11,30 m) ne permet de créer que deux files de circulation (de 3,25 m dans chaque sens) + un seul couloir bus-vélos (de 4,5 m et 30 cm de bordure).

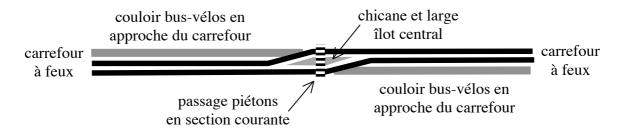
En fait, un couloir bus est surtout utile à l'approche des carrefours, pour que les bus puissent remonter la file de voitures arrêtées au feu et démarrer en premier.

En conséquence, il suffit de limiter les couloirs bus-vélos à l'approche des carrefours en alternant les côtés (voir le schéma).

Ce principe d'aménagement est appliqué depuis 10 ans à Nantes dans la rue Paul Bellamy (1,5 km) pour améliorer avec succès la circulation des lignes 12, 32 et 52. Il a été étendu en 2003 à la rue Robert Schuman (1,5 km) et à la route de Rennes (sur 0,5 km) qui prolongent vers le nord la rue Bellamy.

Avantages

- bonne circulation des bus,
- vitesse réduite et plus homogène des voitures, grâce à la moindre largeur des files de circulation et à l'existence d'une chicane en section courante à mi-chemin entre deux carrefours (NB: la chicane ne concerne que les voitures, pas les bus),
- dépassements entre véhicules très limités,
- possibilité de profiter de l'existence de cette chicane pour aménager un passage piétons avec un large îlot central (ou bien planter des arbres...).



Un tel couloir alterné pourrait être appliqué sur trois tronçons de la rue La Fayette :

- entre la Gare du Nord (rue de l'Aqueduc) et la rue Philippe de Girard,
- entre la rue Philippe de Girard et la rue Louis Blanc (à condition de remettre la rue Philippe de Girard à double sens pour élargir à l'est la place Dulcie September jusqu'aux façades et favoriser la renaissance des commerces, voir le schéma général des propositions du conseil de quartier pour améliorer le quartier vert Aqueduc),
- entre la rue du Fg Saint Martin et la place Stalingrad, où existe déjà un passage piétons en section courante.

Et peut-être aussi entre le bd Magenta et la rue du Fg Saint Denis.